

MASQUES

Exigeons de notre employeur une amélioration des conditions de travail

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

Dès la reprise en présentiel, la CGT Éduc'action a exigé du ministère qu'il garantisse la santé et la sécurité des personnels en leur fournissant toutes les protections nécessaires. Le masque fait partie du protocole réglementaire. Il occupe désormais le quotidien des personnels et des élèves.

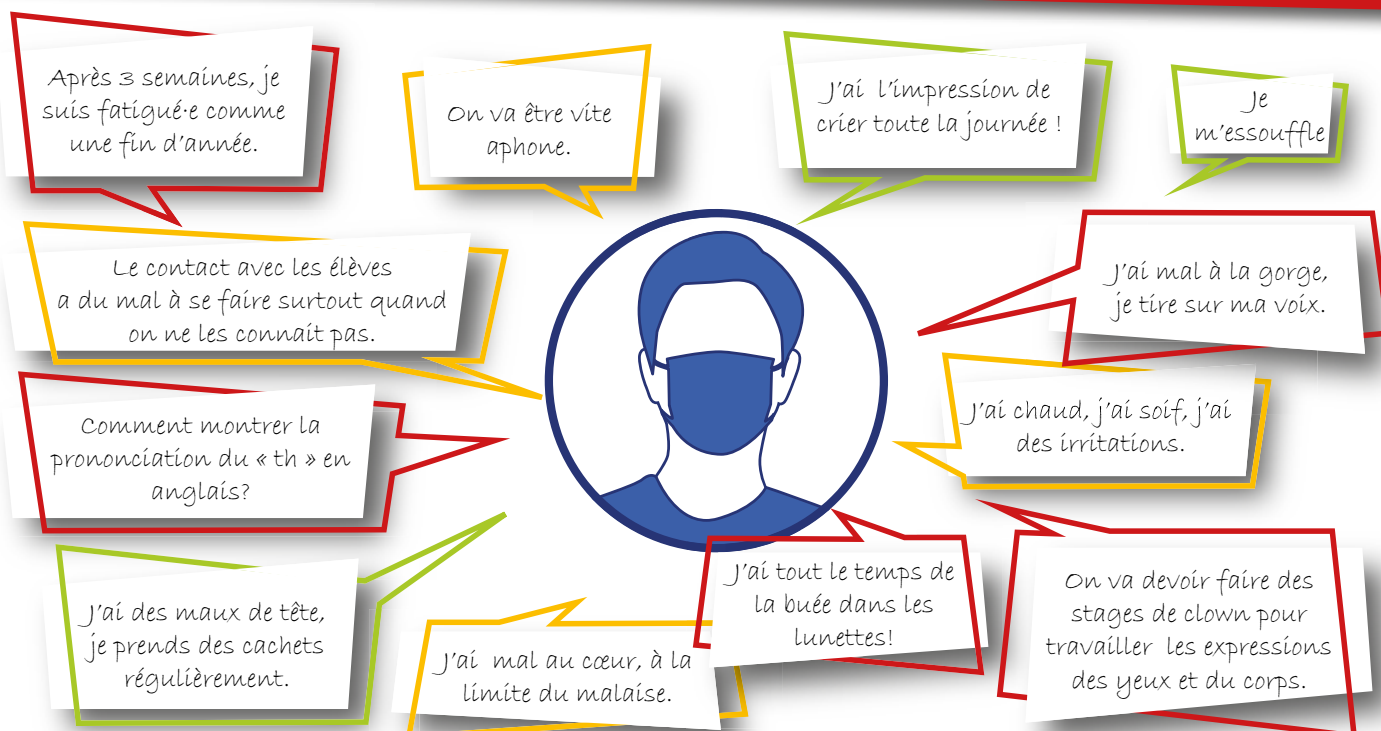
Depuis la rentrée, les personnels sont confrontés à son port prolongé et parfois inconfortable comme c'est le cas de certain-es AESH qui peuvent accompagner un enfant 6h de rang sans pause.

Le masque pose un certain nombre de questions :

- une dotation insuffisante ou inexistante dans les écoles et établissements scolaires obligeant trop souvent les personnels et les familles à les acheter ;
- une complète protection qui n'est pas assurée, même par les autorités sanitaires ;
- un outil peu adapté à notre activité professionnelle, basée sur l'oralité et l'interaction sociale ;
- un manque de masques transparents pour enseigner à certain-es élèves en situation de handicap, en maternelles CP, CE1, UP2A, en langues vivantes...

Le port prolongé du masque n'est pas sans poser de problèmes sur la santé des personnels et il remet profondément en cause l'interaction avec les élèves. Il bouleverse ce moment si précieux de la classe où tous les sens sont en éveil.

PORT PROLONGÉ DU MASQUE : EFFETS SUR NOTRE SANTÉ ET NOTRE MÉTIER



ENSEIGNER MASQUÉ-E

La mémorisation, la compréhension, la sécurité affective, le message didactique, et donc globalement les apprentissages, sont largement affectés par l'altération du langage et la privation d'une partie du langage non verbal qui passe, entre autres, par les expressions du visage.

ET LE RESTE DU CORPS ?

Le port prolongé du masque peut constituer un risque pour la santé de tous les personnels en provoquant une **fatigue professionnelle précoce**. Si le risque allergique n'est pas prouvé, le masque provoque démangeaisons, irritations, infections oculaires, conjonctivites ou maux de tête comme l'atteste l'OMS (« *dermatite d'irritation et [...] une aggravation de l'acné du visage* »).

LA VOIX, NOTRE OUTIL DE TRAVAIL

Selon l'INRS (2004), les **risques professionnels sur la voix des enseignant-es** sont multiples : dysphonies fonctionnelles (forçage de la voix), dysphonies avec lésions acquises (nodules, polypes, œdèmes, kystes muqueux). Ces troubles sont particulièrement marqués chez les PE, les jeunes enseignant-es, les PEPS. De même, les rhinopharyngites et laryngites sont beaucoup plus importantes chez les enseignant-es (MGEN 2001) qui utilisent de façon continue leur voix entre 12 et 25H par semaine.

Tous ces troubles sont aggravés par la pollution sonore ou la **nécessité d'augmenter l'intensité vocale**.

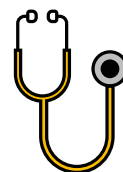
ALORS...QUE FAIRE ?

Face à cette situation inédite, des solutions et des outils sont déjà à disposition des collègues. Il ne faut pas hésiter à s'en emparer :

➤ compléter des fiches sur le Registre Santé et Sécurité au Travail avec les symptômes en précisant les temps de port du masque sans interruption sur les journées de la semaine ;

➤ faire établir un certificat médical par son médecin traitant, voire un-e spécialiste ;

➤ contacter le syndicat CGT Éduc'Action de votre département pour interpellier le-la chef-fe d'établissement, la DSDEN ou le rectorat.



DANS L'INTÉRÊT DES PERSONNELS,

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :

- des pauses régulières avec possibilité d'ôter son masque dans un lieu autorisé ;
- des aérations possibles et efficaces ;
- la reconnaissance en accident de service ou maladie professionnelle de pathologies liées au port du masque ;
- des masques protecteurs et en quantité suffisante pour être changés régulièrement ;
- des masques transparents ;
- des classes à effectifs réduits (soit entre 15 et 25 selon les situations) ;
- des formations aux gestes et postures professionnelles.

